



## **Centre des Œuvres Universitaires et Scolaires de Poitiers**

**Règlement de consultation**

**Appel d'offre ouvert  
N° 17BU011  
du 26 Décembre 2017**

*(articles 27 à 28 du code des marchés publics)*

**Marché relatif à l'aménagement de la  
Terrasse du Restaurant Universitaire  
Rabelais à Poitiers.**

## Section I

### Acheteur public

#### Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Poitiers (CROUS)

Adresse pour l'obtention d'informations complémentaires, de documents et pour l'envoi de la candidature :

CROUS de Poitiers  
Service des Affaires budgétaires, Contrôle de gestion et des Marchés  
15, Rue Guillaume VII Le Troubadour  
BP 629  
86022 Poitiers Cedex

☎ 05.49.60.88.29

📠 05.49.41.06.58

@ [marches@crous-poitiers.fr](mailto:marches@crous-poitiers.fr)

#### Acheminement des offres

L'ensemble du dossier de candidature sera conditionné dans une enveloppe hermétiquement fermée. La face externe de l'enveloppe devra être conforme au modèle suivant :

<b>Ne pas ouvrir</b>	<b>Identification du candidat (logo, cachet)</b>
<b>Dossier de candidature</b>	
<b>Appel d'offre ouvert N° 17BU011</b>	
<b>Aménagement de la Terrasse du Restaurant Universitaire Rabelais à Poitiers</b>	

Le dossier de candidature sera soit adressé par voie postale (recommandé avec accusé de réception) soit acheminé et remis en main propre (contre remise d'un récépissé).

Les offres devront parvenir avant le :

**Mercredi 24 Janvier 2018 à 12h00**

**(la date et l'heure prises en considération sont celles de réception et non celles d'envoi).**

## Section II

### Objet du marché

---

#### 1 – Description

1-1 Type de marché :

Fournitures

1-2 S'agit-il d'un marché à bons de commande ?

Non  Oui

1-3 S'agit-il d'un marché à tranches ?

Non  Oui

1-4 S'agit-il d'une convention de prix associée à des marchés types ?

Non  Oui

1-5 Description/objet du marché :

Pour des raisons techniques, et conformément à l'article 10 du code des marchés publics, le marché sera composé d'un seul lot : fourniture, livraison et installation de mobilier fixe pour extérieur destiné à la terrasse du Restaurant Universitaire Rabelais à Poitiers.

Ce mobilier devra comporter 80 à 110 places assises : tables, chaises, bancs, tabourets, parasols, pots pour plantes naturelles (fournis sans plantes), une poubelle avec compartiments pour tri sélectif, accessoires divers. Tout le mobilier devra être fixé au sol. Il est donc impératif de prévoir, pour chaque article, un système d'ancrage au sol. Les matériaux utilisés devront être durables et nécessiter peu d'entretien.

Il conviendra, non seulement de veiller au respect de la législation relative à l'accessibilité des espaces aux personnes en perte d'autonomie, mais également de prévoir l'aménagement d'espaces d'accueil adaptés à tout type d'handicap.

1-6 Montant du marché :

Le marché ne devra pas excéder un montant de 100 000 euros TTC.

1-7 Lieu d'exécution du marché :

Restaurant Universitaire Rabelais  
5, rue de la Devinière  
Bâtiment B11  
86000 POITIERS

1-8 Nomenclature communautaire pertinente (CPV) :

36140000-4 – Mobilier et équipements divers

1-9 Les variantes sont-elles interdites ? :

Non  Oui

1-10 Dérogation à l'obligation d'utiliser des spécifications européennes :

Non  Oui

## **2- Déroulement du marché**

Le marché débutera à compter de la date de réception de la notification par l'attributaire. L'implantation du mobilier devra impérativement être terminée au plus tard le 15 avril 2018.

---

### **Section III**

#### **Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

##### **1 – Conditions relatives au marché**

1-1 Cautions et garanties exigées :

Sans objet

1-2 Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références des dispositions applicables :

Le règlement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique, par virement administratif.

1-3 Proposition de prix

Le candidat est informé que l'administration souhaite conclure le marché dans l'unité monétaire suivante : **l'euro**. Les propositions de prix seront libellées en **euro**.

1-4 Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entreprises, de fournisseurs ou de prestataires de services attributaire du marché : groupement conjoint ou solidaire

##### **2 – Conditions de participation**

2-1 Renseignements concernant la situation propre du fournisseur, justificatifs quant aux conditions d'accès à la commande publique visés à l'article 45 du code des marchés publics et renseignements et formalités nécessaires pour l'évaluation de la capacité professionnelle, technique et financière minimale requise :

Se reporter à la section V.

2-2 Statut juridique et capacité professionnelle – références requises :

Se reporter à la section V.

2-3 Capacité économique et financière – références requises :

Se reporter à la section V.

2-4 Capacité technique – références requises :

Se reporter à la section V.

## Section IV

---

### Procédure

#### **1 – Type de procédure :**

Marché à procédure adaptée selon les articles 27 à 28 du code des marchés publics

#### **2 – Critères d'attribution :**

Conformément à l'article 62 du Code des marchés publics, le choix résultera de l'analyse des offres des différents fournisseurs. Elles seront notées sur 10 points en fonction de quatre critères :

1. Qualité, durabilité et esthétique (5 points)
2. Prix (2 points)
3. Respect de l'accessibilité (1.5 points)
4. Développement durable (1.5 points)

#### **Critère 1 : Qualité, durabilité et esthétique**

Les éléments pris en compte sont la qualité, la solidité, la finition, les types de matériaux utilisés, la durée de vie des produits, la diversité de la gamme, la modularité des produits, la palette de coloris, et plus généralement l'aspect visuel du projet. Une attention particulière sera accordée à la garantie proposée par le candidat.

#### **Critère 2 : Prix**

Le prix global proposé sera rapporté au nombre de places prévues dans le projet. Une fois ce calcul effectué, l'offre du moins disant obtiendra 2 points. Les autres points seront attribués en fonction de l'écart entre le moins disant et les autres propositions.

#### **Critère 3 : Respect de l'accessibilité**

Il conviendra non seulement de veiller au respect de la législation relative à l'accessibilité des espaces aux personnes en perte d'autonomie, mais également de prévoir des espaces d'accueil adaptés et conçus pour la prise en compte de tous les types de handicap.

#### **Critère 4 : Développement durable**

Les candidats devront nous exposer l'ensemble des mesures mises en place au sein de leur entreprise et étayer ces informations avec la fourniture de documents tels que des labels, des certifications, et des attestations de respect de normes. Une attention particulière sera accordée au respect de l'environnement lors de la fabrication des produits, à la gestion des déchets, et à la politique de recyclage de l'entreprise.

Il sera retenu un fournisseur pour le lot. Sont admis les groupements conjoints ou solidaires.

**La Directrice Générale du Crous de Poitiers, représentant le pouvoir adjudicateur, se réserve le droit de déclarer le marché infructueux.**

Le candidat doit clairement indiquer dans l'offre les succursales qui exécuteront la prestation et, si elles sont distinctes, les succursales qui gèreront la facturation.

**3 – Remise d'échantillons ou de matériels de démonstration :**

Non  Oui

**4 – Renseignements d'ordre administratif**

4-1 Documents contractuels et documents additionnels – conditions d'obtention :

Date limite d'obtention : **Lundi 22 Janvier 2018 à 12 heures**

Aucun cautionnement, aucun paiement n'est demandé.

4-2 Date limite de réception des offres : **Mercredi 24 Janvier 2018 à 12H00**

4-3 Langue devant être utilisée dans l'offre ou la demande de participation : Français.

4-4 Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Jusqu'au 24 Mai 2018, soit 4 **mois** à compter de la date limite de réception des offres.

---

**Section V**

**Autres renseignements**

**1 – Contenu du dossier de la consultation** (*Liste des pièces à fournir au candidat par l'acheteur public*) :

- Acte d'engagement (formulaire ATTRI 1)
- Règlement de consultation et son annexe
  - Annexe 1 : plan du restaurant Universitaire Rabelais à Poitiers
- Divers imprimés administratifs (formulaires DC1 et DC2)

**3 – Modalités de remise des offres**

Le candidat communiquera son offre au sein d'une enveloppe unique **conforme aux recommandations mentionnées en section I** contenant les documents suivants :

➤ **Concernant la candidature :**

- lettre de candidature (imprimé DC1),
- la déclaration du candidat (imprimé DC2),
- tout document susceptible de renseigner sur la qualification du candidat à honorer ses engagements, notamment les habilitations, certificats, références connues, etc...

➤ **Concernant l'offre :**

- **l'acte d'engagement** ( ATTRI 1), dûment complété pour la partie relative au candidat.
- **L'offre détaillée et évaluée** comportant le cachet de l'entreprise candidate, daté et signé par le responsable. Ce document mentionnera la décomposition du prix global.
- un document général comportant le cachet de l'entreprise candidate, daté et signé par le responsable, indiquant les éléments suivants :
  - les **coordonnées d'un contact** (personne ou service)
  - les heures d'ouverture du service ;
  - tout autre élément nécessaire à la compréhension de l'offre ;
- un **relevé d'identité bancaire** (et autant que nécessaire si groupement conjoint ou solidaire).

**Les offres non conformes aux dispositions précitées ne seront pas retenues.**

**3 – Application de l'article 54 du code des marchés publics :  Non  Oui**

**4 – Procédure de recours** - Instance chargée des voies de recours :

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Poitiers  
Tribunal administratif de Poitiers,  
Hôtel Gilbert  
15, rue de Blossac  
BP 541  
86021 – Poitiers Cedex  
☎ : 05 49 60 79 19  
📠 : 05 49 60 68 09  
✉ : greffe.ta-poitiers@juradm.fr

**5 – Renseignements complémentaires**

**Véronique LAMBERT**  
**CROUS de Poitiers**  
☎ 05 49 60 88 29  
📠 05 49 41 06 58  
@ marches@crous-poitiers.fr